

mardi 4 mai 2022

COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION FO DGFIP 86

Pour ce GT, la directrice était accompagnée d'■■■■■■■■■■, AFIP désormais en charge du pôle Stratégie / Moyens / Maîtrise d'activités et de ■■■■■■■■■■, AFIPA en charge de la division Gestion des moyens. 3 organisations syndicales (CGC absente) étaient présentes, de même que ■■■■■■■■■■, en sa qualité d'assistante de prévention.

1 – Retour sur les demandes de financements et actualités des travaux 2022

La direction a obtenu 150 318 € de l'enveloppe départementale 723, pour financer :

- 2 places de parking handicapé et la réfection du sol devant le centre des finances publiques de Montmorillon (33 853 €) ;
- démoussage de la façade de Montmorillon (8 462 €) ;
- étanchéité du toit terrasse du CFP rue de Slovénie (42 523 €) ;
- réfection des joints (horizontaux) de façade du CFP rue de Slovénie (65 480 €).

La demande de financement à SPIB 2C (budget 156) a été acceptée à hauteur de 162 702 € pour financer les travaux :

- remplacement de l'éclairage de la Direction rue Riffault (97 545 €). Des panneaux LED vont être installés dans l'ensemble du bâtiment ;
- peinture et sol de la cantine du CFP de Châtelleraut (9 157 €) ;
- divers travaux en Loudun (55 000 €). Le bureau de l'ancien trésorier va être rénové.

La salle d'archives actuelle (dans la partie en préfabriqué) va être transformée en bureau collectif. Les huisseries vont être changées. Un gros travail d'archivage reste encore à faire. Sur ce sujet, la direction anticipe clairement la création d'un SFACT à Loudun.

L'ancienne banque d'accueil du SIE, à l'étage, va être supprimée afin d'agrandir l'espace dans le bureau collectif du SIP.

La réfection des huisseries de la rue Riffault et de celles du CFP de Slovénie (962 340 €) a été rejetée.

Un financement de 420 318 € est toujours en cours d'arbitrage. Il s'agit d'un financement GER 723 pour le remplacement des armoires électriques de la direction (53 724 €) et le remplacement des ouvrants sur le CFP de Châtelleraut (366 594 €).

Divers travaux ont été financés par le programme 156 (budget local) :

- Civray : électricité et menuiserie sur la banque d'accueil (5 126 €), peinture des sanitaires du rez-de-chaussée (558 €), et à venir la modification de la borne de contrôle d'accès (5 970 €).
- Loudun : modification à venir de la borne de contrôle d'accès également (4 185 €).
- Montmorillon : la pose de stores vénitiens est prévue sur une partie du bâtiment qui n'en disposait pas (5 609 €).
- Riffault : les salles de réunion ont été équipées en micro, sonorisation, rétroprojecteurs haute définition, caméras grand angle pour 48 780 €.

- Saint Louis : rénovation des bureaux des 3ème et 4ème étages pour 78 423 €.

- Slovénie : les bureaux d'accueil ont enfin été cloisonnés, les agents peuvent y travailler dans de meilleures conditions, plus sécuritaires et moins bruyantes (7 116 €). Des films dépolis ont été posés sur les fenêtres des sanitaires (1 896 €).

Dans le cadre du plan de relance (programme 362 – écologie), les travaux de St Louis ont été entièrement financés et sont désormais terminés. Pour mémoire, une chaudière a été installée au n° 8 afin de le rendre indépendant du n° 10. Le bâtiment n°10 est désormais autonome et va être remis aux Domaines dans les jours à venir.

2 – Études de travaux 2023 :

2 projets pour lesquels la direction a demandé l'assistance de la maîtrise d'ouvrage du Bureau Immobilier et Maîtrise d'Ouvrage (BIMO) :

- Riffault : l'idée est d'effectuer des travaux sur le chauffage, la climatisation, l'isolation des sols et le remplacement des huisseries pour un coût total estimé à 6 millions d'euros. Un premier rendu d'expertise est attendu courant mai avec différentes analyses techniques, les coûts et le phasage du projet.

- Slovénie : le projet consiste à construire une structure en extension extérieure devant le hall actuel. Cet agrandissement permettrait l'accès et la sortie des usagers, une zone d'attente, puis une zone de réception à deux guichets d'accueil primaire à la place de l'actuelle caisse qui serait avancée.

3 – Transition énergétique

Pour rappel, la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) impose à l'État une obligation de résultats en matière de réduction de consommation énergétique dans les bâtiments de plus de 1 000 m² (nos 5 plus gros sites sont concernés : Riffault, Slovénie, Saint Louis, Châtellerault et Montmorillon).

En 2030, la réduction doit être de 40 % au minimum, puis 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

- le plan solaire :

3 bâtiments répondent aux critères de sélection et ont présenté un projet de solarisation des toits-terrasses.

| PLAN SOLAIRE – BÂTIMENTS DOMANIAUX | | | | |
|------------------------------------|------------------------|---------------|-----------------------|----------------------|
| Libellé du site | Rue | Ville | Surface Toit Terrasse | Nombre Toit Terrasse |
| CFP POITIERS | 15 R DE SLOVENIE | Poitiers | 1 370 m ² | 2 |
| CFP DE CHATELLERAULT | 37 R DE LA BRELANDIERE | Châtellerault | 1 110 m ² | 2 |
| DDFIP DE LA VIENNE | 11 R RIFFAULT | Poitiers | 947 m ² | 7 |

- le plan de résilience :

Un appel à projets a été lancé afin de permettre de réduire à très court terme notre dépendance aux énergies fossiles importées, autrement dit au gaz russe.

Les projets devront permettre une réduction de la consommation d'énergie fossile dès l'hiver 2022/2023 et au plus tard au 1^{er} janvier 2023.

L'enveloppe budgétaire nationale est de 50 millions d'euros.

4 – Offre d'accès au réseau Wifi DGFIP :

Il s'agit d'une offre de connexion complémentaire au réseau filaire, pour les agents en situation de mobilité dans les locaux.

La direction envisage l'installation dans les salles de réunions et les zones d'accueil (usage de tablettes tactiles pour les voltigeurs).

Pas question (pour l'instant) d'envisager un tel système pour mettre en place le « flex desk » (poste de travail partagé). À suivre de près ...

Questions diverses :

- l'installation de la climatisation sur prescription médicale au SIE de Châtelleraut :

Nous avons appris l'installation artisanale d'une climatisation mobile au sein d'un bureau collectif afin de permettre le retour au travail d'un agent du SIE.

Les collègues du SIE se sont retrouvés avec un tuyau d'évacuation de plusieurs mètres (rempli de laine de bois apparente), traversant le bureau, scotché par-dessus les armoires et surtout au-dessus de la porte reliant les deux bureaux collectifs, jusqu'à la fenêtre entrouverte pour évacuer l'air chaud.

Cette situation ne pouvant pas perdurer, le collègue a été installé dans le bureau individuel jouxtant le bureau collectif (ancien bureau de l'adjointe du SIE).

La direction s'est engagée à ce que le tuyau d'évacuation de l'air soit installé par une entreprise et convenablement compte tenu de la typologie des fenêtres du site.

- l'accessibilité du site de St Louis : la direction envisage toujours de motoriser les deux portails d'accès à la cour intérieure et de réaménager la porte d'entrée en l'agrandissant et en supprimant les marches.

Des devis ont été faits. Nous suivrons l'avancement de ce dossier.

- l'accessibilité du site de Slovénie : suite à nos énièmes demandes, il semblerait que des devis aient été faits également pour ce site, dont nous n'avons pas eu connaissance du détail.

Depuis des années, les projets aboutissent difficilement sur ce site en matière d'accessibilité, malgré les recommandations du médecin de prévention (exemple des sanitaires).

Il n'est en effet pas normal qu'en 2022, les sites de la DGFIP ne soient toujours pas accessibles aux collègues à mobilité réduite, ne serait-ce qu'en automatisant l'ouverture des portes et en installant un monte-escalier pour l'accès à la cantine lorsqu'il n'y a pas d'ascenseur. Nous continuerons d'intervenir sur le sujet jusqu'à obtenir des avancées. Très prompt à afficher un volontarisme politique vis-à-vis des entreprises pour la mise en place des règles nécessaires dans ce domaine, l'État employeur est loin de montrer l'exemple.